

RENTREE 2026-2027 RPI LUNAY—MAZANGÉ

LUNAY PS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2

MAZANGÉ PS, MS, GS, CP, CE1

Horaires scolaires - semaine de 4 jours

MAZANGÉ : 9h00 –12h15 / 13h45—16h30

Rentrée scolaire le mardi 1er septembre à partir de 8h50 pour les MS, GS, CP et CE1.

Rentrée scolaire le mardi 1er ou le jeudi 3 septembre pour les PS.

LUNAY : 8h45 –12h15 / 13h45—16h15

Rentrée scolaire le mardi 1er septembre à partir de 8h35 pour les MS, CE1, CE2, CM1, CM2.

Rentrée scolaire le mardi 1er septembre ou le jeudi 3 septembre pour les PS.

Service de restauration

Prix du repas : 3.93 €

Règlement mensuel à payer dès réception de la facture établie par la Trésorerie de Vendôme, directement reçue chez les parents des élèves concernés

Les repas pour les deux sites sont préparés à la cantine de Lunay. Un service de liaison chaude et froide est assuré sur Mazangé.

L'inscription à la cantine se fait au moment de celle de l'école.

Les menus sont disponibles sur le site Panneau Pocket de Mazangé et sur le site internet de Lunay www.lunay.com

Transport scolaire navette Fortan Mazangé Lunay

Inscription obligatoire sur le site <https://move-vendomois.fr/> de la CATV

Abonnement annuel de 25 € par enfant. Remboursement possible par les mairies de Mazangé, Fortan et Lunay (formulaire et justificatifs à transmettre à la mairie de votre domicile).

Navette du matin Fortan-Mazangé-Lunay-Mazangé		
Mairie de Fortan		8h15
Ecole de Mazangé		8h25
Ecole de Lunay		8h35
Ecole de Mazangé		8h50

Navette du soir Mazangé-Lunay-Mazangé-Fortan		
Ecole de Lunay		16h25
Ecole de Mazangé		16h32
Mairie de Fortan		16h41
Ecole de Mazangé		16h46
Ecole de Lunay		16h55

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
contact.mairie@mazange.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com

RENTRÉE 2026 - 2027 RPI LUNAY—MAZANGÉ

Garderie scolaire payante (accueil périscolaire)

MAZANGÉ : 7h15 - 8h30 / 16h50 - 18h30

LUNAY : 7h15 - 8h35 / 16h15 - 18h30

Les garderies fonctionnent tous les jours d'école.

Les garderies accueillent les enfants scolarisés à Mazangé ou à Lunay.

Les tarifs sont calculés sur la base du quotient familial défini par la caisse d'allocations familiales.

Tarif pour les enfants habitant Mazangé, Lunay et Fortan

Quotient familial	Accueil périscolaire matin	Accueil périscolaire soir avec goûter inclus	Forfait en cas de dépassement heure de fermeture (18h30)
Jusqu'à 918€	0.97 €	2.29 €	11.47 €
De 919€ à 1419€	1.56 €	2.88 €	11.47 €
Supérieur à 1419€	2.12 €	3.44 €	11.47 €

En cas de non transmission des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le tarif maximum sera appliqué.

L'accueil périscolaire du soir est obligatoirement avec le goûter.

Inscriptions

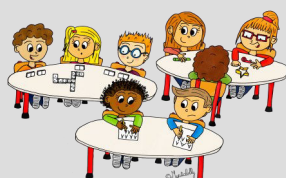
LUNAY

La demande d'inscription de l'enfant est faite par périodes scolaires. Le dossier complet (dossier administratif, fiche sanitaire + photocopies des vaccins) doit être transmis au responsable de la structure avant le début de l'activité pour validation de l'inscription

MAZANGÉ

La demande d'inscription de l'enfant est faite par périodes scolaires. Le dossier complet (dossier administratif, assurance périscolaire, fiche sanitaire, photocopies des vaccins) doit être transmis pour validation de l'inscription à la personne responsable de la garderie.

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
contact.mairie@mazange.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com

Accueil de loisirs périscolaires mercredis 2026-2027

Accueil de loisirs périscolaires mercredis commune de MAZANGÉ

Le centre de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans

Il fonctionne le mercredi sur 3 périodes

SEPTEMBRE à DÉCEMBRE / JANVIER à MARS / AVRIL à JUIN

Accueil des enfants à partir de **7h30** le matin jusqu'à **18h30**

Les horaires des activités : **9h00 - 12h00** puis **14h30 - 17h00**

Les inscriptions se font en début d'année scolaire pour chacune des périodes.

Aucune inscription au cours d'une période n'est possible (en raison des commandes des repas).

Les repas sont confectionnés par une société de restauration. Les repas sont équilibrés et adaptés en fonction des âges (maternelles / primaires).

Date de début des activités du centre : le 16/09/2026

Inscriptions au centre de loisirs du mercredi à la mairie de Mazangé

- **le mardi 8 septembre 2026 de 17h00 à 19h30** pour les enfants fréquentant le centre de loisirs tous les mercredis ou un mercredi sur deux.

En fonction des places restantes:

- **le mercredi 9 septembre 2026 de 17h à 19h00** pour les enfants fréquentant le centre de loisirs épisodiquement

Enfants de moins de 6 ans : 13 places disponibles

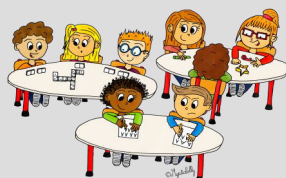
Enfants de plus de 6 ans : 24 places disponibles

Tarifs	Lunay - Mazangé - Fortan + autres com- munes de la CATV	Tarifs	Hors CATV (Communauté d'Agglomération du Terri- toire Vendômois)
Quotient familial	Journée entière	Quotient familial	Journée entière
Jusqu'à 448€	9.90 €	Jusqu'à 448€	30.37 €
De 448,01€ à 1807€	(QFx0,00817)+6,24	De 448,01€ à 1440 €	(QFx0,00616)+27.61
Supérieur à 1807,01€	21 €	Supérieur à 1440,01€	36.48 €

Pièces à fournir le jour de l'inscription : (disponible en mairie et téléchargeable sur le Panneau Pocket de Mazangé).

- Fiche d'inscription, fiche de renseignement, n° allocataire CAF, fiche sanitaire, la photocopie des vaccins, le carnet de santé de l'enfant.
- Une attestation d'assurance extra scolaires de l'année en cours.
- Les réductions éventuelles (bons CAF, MSA, ...).
- Le règlement par chèque à l'ordre du trésor public.

Mairie de Mazangé
5 rue Suzanne Marsollier
41100 MAZANGÉ
Tél : 02 54 72 00 27
contact.mairie@mazange.fr



Mairie de Lunay
7 place de L'église
41360 LUNAY
Tél : 02 54 72 04 79
mairie@lunay.com